



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2016

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 21 novembre 2016 à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/ Travaux du Presbytère : Assurance dommage ouvrage

Il est nécessaire de souscrire une assurance dommages-ouvrage pour les travaux de réhabilitation du Presbytère.

Le Conseil municipal, par 15 voix pour et 2 abstentions Valide la proposition d'assurance dommage ouvrage de l'assureur ALBINGIA pour un montant de 7 748.75 € TTC avec comme cabinet intermédiaire Draber Neff 9 rue de La Haye 67014 Strasbourg Cedex.

2/ Fixation du tarif des Après NAP

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2016 la commune de KILSTETT propose un dispositif d'accueil des enfants après les Nouvelles Activités Périscolaires

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Fixe le tarif des Après N.A.P à 6 € par jour et par enfant

3/ Subvention : achats de partitions pour le Jazz M.U.K.

Le JAZZ MUK voudrait acheter des partitions pour préparer un concert de Noël en 2017. Le coût est de 592,61 €. La commission est favorable à une subvention de 40 % du coût des partitions dans le cadre de la politique de soutien aux investissements des associations.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de participer à hauteur de 40 % au coût d'acquisition des partitions

4/ Subvention : achat de matériel par l'A.S.K.

L'ASK demande la participation de 40% de la commune pour l'achat de matériel nécessaire à la reprise de la saison 2016-2017 pour un montant de 2 489.00 €.

Le Conseil municipal, par 10 voix pour et 7 abstentions, Décide de participer à hauteur de 40 % au coût d'acquisition du matériel sportif

5/ Eglise : Travaux de remise en état du soubassement

Il est nécessaire de refaire le soubassement de l'église dont les plaques en grès s'effritent, celles-ci absorbent aussi l'humidité ce qui provoque des cloques sur la peinture des murs de l'église.

Le Conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, Décide de retenir la société MEAZZA pour les travaux de soubassement de l'église pour un montant approximatif de 8 175.20 € HT.

6/ Vente d'un terrain entre la Commune de Kilstett et SFR : précision

Le Conseil municipal, par 13 voix pour et 4 voix contre, Décide de vendre 2 parcelles d'une contenance totale d'environ 119 m² cadastrée section 13 parcelle n°94/12 d'une superficie de 0.49 are et parcelle n° 96/10 d'une superficie de 0.70 are à SFR au prix de 30 000 €.

7/Information : cérémonie de Prise d'Armes du 8 décembre

Le jeudi 8 décembre 2016 à 10h30 sur la Place du 3^{ème} RTA aura lieu une Prise d'armes du Détachement Français de soutien à l'Eurocorps

8/Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan n'a pas fait usage de son droit de préemption Urbain concernant 2 cessions immobilières.

Le Maire

Gabriel MULLER